

- tout dossier concerné à compter du 01/09/2025 en complément des dossiers techniques référencées SC 144A_4 ou SC 144B_4 ou SC 144C_4 ou SC 144C2_1 ou SC 144D_4 si installation selon cas 4 ;
- Si cas n°4 déclaré avec les dossiers techniques référencées SC 144A_5 ou SC 144C_5 ou SC 144C2_2 ou SC 144D_5;
- en présence de toute source (ex : batterie de véhicule électrique) alimentant l'installation de consommation en totalité ou en partie

INSTALLATEUR :

Nom de l'installateur :

Entreprise :

INSTALLATION - SITE :

Nom du client : E-mail :

Adresse du site :

Code postal / Commune : / Téléphone :

PARTIE 1 – A renseigner dans le cas d'une version de DT SC 144 antérieure au 01/09/2025 :
Raccordement au réseau par l'installation de consommation (installations en autoconsommation – voir A1) :

↳ le soussigné s'engage à avoir respecté les exigences du § 551.7 de la NF C 15-100-1

 Raccordement de l'installation de production à un tableau* : ☐ Principal ☐ Divisionnaire

Mise en œuvre réalisée selon l'un des cas suivants* :

☐ **Cas 1 :** Interposition d'un dispositif de protection amont de l'installation de consommation existante mis en œuvre **EN DEHORS** du tableau de consommation ($I_{n\text{ protection}} \leq I_{r\text{ AGCP}}$).

☐ **Cas 2 :** Interposition d'un dispositif de protection amont de l'installation de consommation existante mis en œuvre **DANS** le tableau de consommation ($I_{n\text{ protection}} \leq I_{r\text{ AGCP}}$).

☐ **Cas 3 :** **Sans interposition** d'un dispositif de protection complémentaire en amont de l'ensemble des circuits de consommation :

 ↳ le soussigné confirme que le tableau existant, ses liaisons, ses borniers internes, et les appareillages qu'il contient supportent les effets thermiques liés à une éventuelle surintensité consécutive à l'ajout du générateur ou l'éventuelle augmentation de courant liée à la présence du générateur, conformément au § 551.7 de la NF C 15-100-1 (à minima $I_r + I_{\text{générateur}}$)

☐ **Cas 4 :** Autres cas de raccordement :

↳ fournir un schéma électrique détaillant le raccordement et renseigner obligatoirement la partie 2 du DT SC 144 E.

↳ Renseigner la partie 2 du présent dossier technique.

PARTIE 2 – A renseigner dans le cas N°4 (pour toutes versions des DT SC 144) :

Dans tous les cas :

↳ Le soussigné confirme avoir respecté les dispositions du § 551.7 de la NF C 15-100-1

☐ **Générateur (ou source) raccordé(e) en aval de tous les dispositifs de protection d'un circuit terminal de l'installation existante**

↳ Le soussigné confirme avoir respecté les dispositions du § 551.7.2 de la NF C 15-100-1 :

 Pour les conducteurs du circuit terminal : $I_z \geq I_n + I_g$

- Courant assigné du dispositif de protection du circuit terminal : $I_n^* = \dots\dots\dots$ A
- Section des conducteurs du circuit terminal : $S^* = \dots\dots\dots$ mm²
- Courant assigné de sortie du générateur (ou de la source) : $I_g^* = \dots\dots\dots$ A
- Sensibilité du DDR à l'origine du circuit terminal : $I_{\Delta n}^* = \dots\dots\dots$ mA

↳ Le soussigné confirme qu'il n'a relié aucun conducteur actif (phase ou neutre) à la terre en aval du dispositif de protection du circuit terminal.

☐ **Interposition d'un dispositif de protection en amont de l'installation de consommation ne respectant pas les conditions des cas 1 et 2.**

 ↳ le soussigné confirme que le tableau existant, ses liaisons, ses borniers internes, et les appareillages qu'il contient supportent les effets thermiques liés à une éventuelle surintensité consécutive à l'ajout du générateur ou l'éventuelle augmentation de courant liée à la présence du générateur, conformément au § 551.7 de la NF C 15-100-1 ($I_{n\text{ protection}} > I_{r\text{ AGCP}}$).

☐ **Autres cas de raccordement du générateur :**

↳ le soussigné confirme que le tableau existant, ses liaisons, ses borniers internes, et les appareillages qu'il contient supportent les effets thermiques liés à une éventuelle surintensité consécutive à l'ajout du générateur ou l'éventuelle augmentation de courant liée à la présence du générateur, conformément au § 551.7 de la NF C 15-100-1

* : Cocher obligatoirement une case

Nom de l'installateur :

Téléphone de l'interlocuteur technique :

L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation électrique du site objet de l'attestation de conformité déposée.

Nota : le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par CONSUEL

Signature

 Cachet de l'installateur
(Ou de son représentant)

Le :

Ce dossier technique accompagne l'attestation de conformité CERFA n°15523*1 ou CERFA n°15524*1.